

# DOSSIER DE PRESSE

## **Rencontre avec les entreprises bourguignonnes retenues dans le cadre de l'Appel à projet recherche (APR) national sur l'éco conception**

**En présence de Bruno LECHEVIN,  
Président de l'ADEME**

---

Vendredi 21 mars 2013

Lieu : SEB Selongey – Centre Culinaire – 16H45 – 17H45

**Contact presse :**

Elise FOSSAERT – ADEME Bourgogne – [elise.fossaert@ademe.fr](mailto:elise.fossaert@ademe.fr) – 03 80 76 8967

A l'occasion de sa visite en Bourgogne, Bruno Lechevin a rencontré 3 entreprises ayant engagé des démarches innovantes d'éco-conception.

En intégrant des critères environnementaux à toutes les étapes de la production d'un bien ou d'un service, l'éco-conception est un facteur d'innovation et de compétitivité pour les entreprises. Elle leur permet de se positionner sur de nouveaux marchés et de réduire les impacts environnementaux de leur activité, répondant en cela aux attentes des consommateurs.

L'exemple de ces trois entreprises, lauréates de l'appel à projet de recherche éco-conception de l'ADEME illustre la dynamique engagée par l'Agence et ses partenaires locaux en Bourgogne pour accompagner les entreprises vers l'éco-conception et diffuser plus largement cette démarche, facteur de compétitivité et de croissance.

## SOMMAIRE :

1. Les trois lauréats bourguignons
2. L'éco-conception, un enjeu de compétitivité pour nos entreprises
3. La dynamique régionale

# Les 3 projets bourguignons retenus dans le cadre de l'Appel à projets de R&D en éco-conception

Edition 2013

## L'Appel à projets national

*En tant qu'agence d'objectifs, l'ADEME est en charge de l'orientation et de l'animation de la recherche sur les domaines de l'énergie et de l'environnement. Dans un objectif de participation à la structuration de filières industrielles, l'ADEME mobilise son activité de recherche en synergie avec ses autres modes d'intervention (aide à l'investissement, aide à la décision, formation, communication).*

L'éco-conception est un concept encore jeune, objet d'une dynamique récente qui s'accroît depuis une dizaine d'années. Le peu de maturité de la démarche justifie la nécessité de soutenir des travaux de recherche et développement pour explorer de nouvelles technologies, asseoir les pratiques et constituer des réseaux de recherche. Il s'agit également de monter des opérations exemplaires qui pourront avoir un effet d'entraînement dans l'industrie.

La première édition de l'AP&R recherche en éco-conception a été réalisée en 2004, puis renouvelée en 2008. **La dernière édition a été lancée en 2013 et les entreprises bourguignonnes se sont démarquées par leur bon résultat.**

Cet Appel à projets recherche (APR) a pour objectif principal de démultiplier l'offre de biens et services éco conçus en favorisant la mise en œuvre de démarches d'éco-conception au sein des entreprises. L'APR propose de répondre aux besoins de recherche technologiques identifiés dans la feuille de route stratégique recherche élaborée en Septembre 2011 sur le thème des produits, procédés et services éco conçus.

### **Les principaux résultats attendus sont :**

- favoriser l'émergence de R&D technologique en éco-conception,
- monter des opérations exemplaires qui pourront avoir un effet d'entraînement dans l'entreprise,
- diminuer la prise de risque des acteurs économiques dans le passage à l'éco-conception.

## 3 entreprises bourguignonnes sélectionnées parmi les 7 lauréats nationaux

L'ensemble des projets sera communiqué lors du colloque national du pôle national « éco-conception », le 14 avril à Saint Etienne.

---

Titre du projet	<b>Projet « EAT » : utilisation d'emballages actifs dans une démarche d'éco-conception de produits de charcuterie salaisons</b>
Porteur principal du projet	<b>Salaisons Sabatier (21)</b>
Partenaires	Chazal, Wipak, UMR ICMUB

---



---

Titre du projet	<b>Projet « ECOGLOB » : transformation d'une entreprise d'agencement vers l'économie de la fonctionnalité</b>
Porteur principal du projet	<b>Franck et Cie - Mobil Wood (89)</b>
Partenaires	Vibel, FCBA et EVEA

---



---

Titre du projet	<b>Projet « Eurêcook » : construire un nouveau modèle d'expérience culinaire</b>
Porteur principal du projet	<b>SEB (21)</b>
Partenaires	Université de Technologie de Troyes

---



L'ADEME contribuera au financement de ces 3 projets de recherche à hauteur d'environ 680 000 €.

**Titre du projet**                    **Projet « EAT » : utilisation d'emballages actifs dans une démarche d'écoconception de produits de charcuterie salaisons**

**Porteur principal du projet**

**Salaisons Sabatier (21)**



**Partenaires**



**Fin du projet**

**Janvier 2016**

**Résumé**

Le projet de R&D « EAT » vise à utiliser des emballages actifs dans le cadre de démarches d'écoconception de produits de charcuterie salaisons. Il est porté par une PME qui a décidé de concevoir de nouveaux produits à dates limites de consommation plus longues, afin de développer ses marchés d'export, et qui souhaite par ailleurs valoriser l'effet sur la limitation des pertes et gaspillages sur sa logistique aval (distribution et consommation).

Les nouveaux systèmes d'emballages dits « actifs », et qui permettent d'éviter une étape de flash pasteurisation, consommatrice d'énergie, doivent pouvoir répondre à ces enjeux économiques et environnementaux.

Les axes majeurs de R&D liés à cet objectif d'éco-conception de produit alimentaire intégrant des emballages actifs sont :

- la conservation des performances du couple produit/emballage, dans le temps, avec une dimension santé/sécurité essentielle,
- le comportement des consommateurs : acceptabilité et limitation effective du gaspillage.

**Contact**

Corinne BIGOT (Responsable QSE et R&D)  
[cbigot@asabatier.fr](mailto:cbigot@asabatier.fr)

## En savoir plus sur les partenaires du projet :

Ce projet de R&D « EAT » qui concerne l'utilisation d'emballages actifs dans une démarche d'éco-conception de produits de charcuterie de salaisons est porté **par les Salaisons Sabatier**.

Deux autres partenaires industriels participent au projet : une autre PME du segment charcuterie salaisons : la société **Chazal**, et un fabricant d'emballages : **Wipak**.

**L'UMR ICMUB**, 4ème partenaire du projet, assurera, la coordination des travaux de recherche scientifique.

Par ailleurs les partenaires sont adhérents au pôle de compétitivité **VITAGORA®**, spécialiste de l'agroalimentaire, dont la stratégie est définie autour de « l'alimentation durable au service du bien-être du consommateur ». Ce pôle apportera, dans le cadre de ce projet, son soutien aux partenaires pour la bonne mise en œuvre du projet, mais également la dissémination des résultats pouvant être partagés, qui pourra s'appuyer sur les outils de communication du pôle : Newsletter, site internet, blog, et matinale d'information.

### **SALAISONS SABATIER :**

La société Salaisons Sabatier est un acteur majeur régional bourguignon du domaine des salaisons. La société est spécialiste des produits à base de viandes Libre-Service ou frais emballé, avec des spécialités alliant tradition et nouveauté à forte connotation régionale grâce à l'incorporation de produits typiquement bourguignons (jambon cuit à la moutarde, boudin blanc au pain d'épices, tourte aux escargots).

La société a décidé de concevoir de nouveaux produits à dates limites de consommation plus longues, afin de développer ses marchés d'export.

Elle souhaite par ailleurs permettre la limitation des pertes et gaspillages, sur sa logistique aval (distribution et consommation), et en faire un élément supplémentaire de valorisation de ses produits.

### **CHAZAL :**

Créée il y a trente-sept ans, Chazal est une PME indépendante spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de produits charcutiers traiteurs.

En tant qu'industriel utilisateur de barquettes et proposant des produits frais, Chazal participe au projet pour atteindre les objectifs fixés conjointement avec les partenaires.

### **WIPAK :**

Création en 1985 par le rachat des établissements Gryspeert par le Groupe Wipak, 230 personnes, Filiale du Groupe Wihuri Packaging (4000 personnes, 800 M€) 11 sites industriels en Europe, implantation au Canada & Usa.

Client : Lactalis, Madrange, Kermene ...

Fabricant de films souples pour emballages alimentaires (spécialiste des technologies d'extrusion et co-extrusion plastiques)

Wipak a une expertise dans la fabrication de films co-extrudés / laminés / enduits multicouches employés dans les applications visées par le projet.

### **UMR ICMUB :**

L'Institut de Chimie Moléculaire de l'Université de Bourgogne (ICMUB, UMR 6302) est dirigé par le Pr Franck DENAT. Il regroupe environ 140 personnes réparties en 4 équipes de recherche. L'équipe EMMD (Électrochimie, Matériaux Moléculaires, et Dispositifs) a des activités sur les matériaux moléculaires, des molécules aux matériaux et des matériaux aux dispositifs. Les chercheurs impliqués dans le projet sont issus de cette équipe et sont spécialisés à la fois en sciences des matériaux polymères et dans le domaine de la chimie organique. Les activités recoupent la synthèse des monomères et des polymères ; l'étude des propriétés physico chimiques, thermiques et mécaniques et l'adaptation des matériaux aux usages souhaités. Sur ces thématiques, les préoccupations environnementales (bioplastique, réduction de l'empreinte carbone, valorisation d'agro ressources en des matériaux bio-sourcés...) font également partie des sujets d'étude.

## Titre du projet

**Projet « ECOGLOB » : transformation d'une entreprise d'agencement vers l'économie de la fonctionnalité**

Porteur principal du projet

**Franck et Cie - Mobil Wood (89)**



Partenaires



Fin du projet

**Décembre 2016**

Résumé

Mobil Wood, entreprise de l'Yonne spécialisée dans l'aménagement d'espaces commerciaux, souhaite conforter sa position de précurseur en éco-innovation.

Après l'application de démarches incrémentales, elle souhaite à présent s'orienter vers une stratégie de percée.

Pour cela, elle s'engage dans une transformation globale vers l'économie de la fonctionnalité. Son activité ne sera alors plus basée sur un catalogue de produits, mais sur une offre globale de prestations au service du développement économique du client et de sa performance environnementale. La vente de produit physique laissera donc place à la mise à disposition d'un aménagement commercial.

Mobil Wood souhaite profiter de cette vision d'ensemble sur le cycle de vie des produits pour en réduire significativement les impacts environnementaux. Pour cela, elle va aller jusqu'à boucler le cycle de vie des produits et prendre en charge la collecte des composants en fin de vie, séparer la matière en vue du recyclage et même s'engager dans le réemploi des produits et composants utilisés.

Ce projet porte donc sur l'accompagnement de la transition, la définition des procédés de contrôle et de rénovation des pièces usagées, et la mise au point d'un outil innovant d'évaluation d'impacts environnementaux adapté aux activités d'aménagement.

Contact

Sébastien BECKER (Co –dirigeant)  
[sebastien.becker@mobilwood.com](mailto:sebastien.becker@mobilwood.com)

## En savoir plus sur les partenaires du projet

Ce projet de R&D « ECOGLOB » est porté **par l'entreprise Mobil Wood**.

Trois autres partenaires se sont fédérés autour de ce projet : un autre industriel, **la SCOP Vibel**, un centre technique industriel, **le FCBA** et un cabinet de conseil en éco-conception, **EVEA**.

### **Mobil Wood**

Une PME de 40 personnes située à Cravant, dans l'Yonne dont **l'activité principale consiste à aménager des espaces commerciaux** en prenant en charge globalement les projets d'agencement, en particulier la conception, la fabrication et l'installation sur site.

Le développement soutenable est depuis toujours profondément ancré dans les valeurs de Mobil Wood et elle en fait un vecteur de différenciation majeur. Le positionnement de l'entreprise est en effet centré sur le respect de l'homme et de son environnement, ce qui lui permet de s'adresser à une clientèle très sensible à cette dimension, comme les magasins bio, les fleuristes, de nombreux commerçants de proximité et même des enseignes d'envergure nationale, en phase avec ces valeurs. L'amélioration continue de la performance environnementale constitue donc un facteur clé pour le développement pérenne de l'entreprise.

Par exemple, les produits sont composés majoritairement de bois massif labellisé PEFC. Elle a été parmi les premières PME à s'engager, dès 2007, dans une démarche de certification AFAQ 1000 NR. Elle a été également précurseur dans la profession en travaillant avec le fournisseur AKZO NOBEL pour mettre au point une lasure en phase aqueuse, à une époque où tous les traitements de surface adaptés à leurs besoins étaient en base polyuréthane. Par la suite, Mobil Wood s'est naturellement orientée vers l'éco-conception, en profitant en 2008 de l'opération Eco-Design Bourgogne et en s'appuyant sur le centre de ressources régional en éco-conception.

Plus récemment, l'entreprise a breveté un système d'assemblage qui permet de réduire le temps de montage chez ses clients, autorisant ainsi le transport à plat. Cette innovation évite de pré-assembler les meubles en usine et permet donc de réduire drastiquement les volumes transportés. Elle permet également de réduire le nombre de composants et de matériaux différents, garantit la séparation de tous les composants et facilite le désassemblage en fin de vie.

### **VIBEL SCOP (Société Coopérative Ouvrière de Production)**

Nouvellement créée, elle est composée de 12 collaborateurs qui ont repris les activités de Vibel en Avril 2013. Leur projet est de concevoir une nouvelle gamme de mobilier pour enfant très « végétale » sans perdre une seule des qualités qui ont fait de Vibel le spécialiste reconnu de l'aménagement de l'univers de l'enfant.

Bois naturel, sans traitement, tissu bio, matelas végétal, finitions à l'eau, s'associent dans la pureté. Avec la naissance de Vibel Nature, la SCOP s'est engagée dans une véritable démarche d'éco-conception.

### **FCBA, l'Institut Technologique Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement.**

Centre technique industriel, FCBA a pour mission de promouvoir le progrès technique, de participer à l'amélioration du rendement et à la garantie de la qualité dans l'industrie.

L'ameublement est un secteur d'activité qui regroupe des fabricants, des agences, des designers, des concepteurs et des négociants. Ces professionnels font appel à FCBA pour les aider à intégrer des produits dans une demande sociétale de bien-être et de santé. FCBA les accompagne dans la réalisation des produits éco-conçus, dans l'ergonomie, l'analyse de leurs usages et les aide à faire des déchets une ressource pour les matériaux et l'énergie.

**EVEA**, cabinet conseil en éco-conception basé à Nantes, Lyon et Troyes, intervient sur l'ensemble du territoire français. L'équipe de 25 personnes est constituée de consultants et formateurs spécialistes de l'ACV et des méthodes d'éco-conception.

EVEA est reconnue pour la réalisation de transfert de compétence dans les entreprises, de manière à les rendre autonomes dans la réalisation d'ACV et de projets d'éco-conception.

Il participe de manière active à de nombreux réseaux qui sont dédiés à des échanges experts, à l'étude de cas d'application et à la diffusion des connaissances relatives à l'éco-conception et à l'Analyse de Cycle de Vie.



**Titre du projet****Projet « Eurêcook » : construire un nouveau modèle d'expérience culinaire**

Porteur principal du projet

**SEB (21)**

Partenaires



Fin du projet

**Décembre 2015**

Résumé

Le projet Eurêcook vise à faire émerger un nouveau modèle de consommation sur le marché de l'électrique culinaire, qui induirait des modifications – à terme -- dans la conception et le cycle de vie des produits. Deux changements successifs sont nécessaires pour construire ce nouveau modèle.

Dans un premier temps, imaginer et mettre en place un service fonctionnel de « location » d'appareils culinaires mutualisés, faisant passer les consommateurs de l'achat à la « location d'une expérience culinaire », de la possession à l'usage. Cela permettra aux industriels de mettre en place une véritable économie circulaire de l'électroménager culinaire, ce qui constitue le deuxième volet industriel du projet. Il s'agira le cas échéant de repenser, au vu des nouveaux usages, l'éco-conception des produits.

L'entreprise travaille aujourd'hui sur le lancement d'un projet d'expérimentation territoriale *in vivo* du modèle fonctionnel, conçu avec des chercheurs. Cette phase de recherche-action, dont la réussite est nécessaire à la mise en place du modèle global, comportera déjà un travail d'éco-conception sur les emballages.

Contact

Antoine de LARIVIERE (Chef de Projet Produit)  
[adelariviere@groupeseb.com](mailto:adelariviere@groupeseb.com)

## En savoir plus sur les partenaires du projet

Ce projet de R&D « Eurêcook » est porté par **SEB, leader mondial de l'électroménager**.

Pour conduire ce projet, **un partenariat avec l'Université de Technologie de Troyes (UTT) a été mis en place**.

En parallèle des deux principaux partenaires du projet, d'autres partenaires-prestataires participent à la mise en place et à la conduite de l'expérimentation, et la ville de Dijon accueille favorablement l'expérimentation.

Voici les principaux d'entre eux.

- Synergence, cabinet d'ingénierie et communication du développement durable. Il mettra 8 personnes de son équipe dans la réflexion stratégique, la conception et la coordination du projet.
- Envie, leader du réemploi des Equipements Electriques et Electroniques (EEE) et entreprise de l'économie sociale et solidaire, mobilisera ses employés en réinsertion pour le projet Eurêcook. Elle possède 49 entreprises d'insertions implantées localement, 45 magasins d'électroménager et 35 implantations de traitement et recyclage des Déchets des Equipements électriques et Electroniques (DEEE).
- Il est à signaler également que des industriels de l'emballage, ainsi que des groupes de distributeurs participeront à l'expérimentation.

### **SEB**

Leader mondial du petit équipement domestique, est présent sur deux marchés complémentaires : le petit électroménager et les articles culinaires. En 2012, le groupe SEB a réalisé un chiffre d'affaires de 4,1 milliards d'euros. Il emploie près de 25 000 personnes dans 49 pays. La direction du Développement Durable du Groupe SEB ainsi que la Direction Marketing Stratégique, Activité Electrique Culinaire sont tout particulièrement mobilisées.

### **L'Université de technologie de Troyes (UTT)**

Une équipe projet sera mise en place sous la houlette de Bertrand GUILLAUME et Dominique BOURG, experts de l'économie fonctionnalité.

Bertrand GUILLAUME est ingénieur et économiste de formation. Il est aujourd'hui maître de conférences en épistémologie et histoire des sciences et techniques à l'Université de technologie de Troyes (UTT), où il dirige le Département « Sciences de l'homme, de l'environnement & technologies de l'information et de la communication ».

Il est membre de l'Editorial Advisory Board du journal international The Anthropocene Review, et point de contact en France de l'International Society for Environmental Ethics.

Ses domaines de recherche touchent à la prospective des systèmes sociotechniques (dont l'économie circulaire), à l'épistémologie des modèles environnementaux et aux fondements philosophiques et anthropologiques de la durabilité.

Dominique BOURG, philosophe, est professeur ordinaire à la Faculté des géosciences et de l'environnement de l'Université de Lausanne depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2006. Il dirige avec Alain Papaux la collection « L'écologie en questions » aux PUF. Il est ou a été membre de plusieurs commissions françaises : la CFDD, la Commission Coppens chargée de préparer la Charte de l'environnement désormais adossée à la Constitution française, le Conseil national du développement durable ; il a vice-présidé la commission 6 du Grenelle de l'environnement et le groupe d'études sur l'économie de fonctionnalité et a participé à la Conférence environnementale de septembre 2013. Ses domaines de recherche sont l'étude de la pensée écologique, l'évaluation des choix technologiques et des risques, l'économie de fonctionnalité, le principe de précaution, le débat public et la démocratie écologique.

# L'éco-conception, un enjeu de compétitivité pour nos entreprises

**Bruno LECHEVIN, président de l'ADEME :**

*« L'éco-conception, parce qu'elle nous oblige à re-questionner nos produits, leur composition, leurs fonctionnalités... est une source majeure d'innovation, au service de l'environnement bien sûr ... mais aussi de la satisfaction des consommateurs et de la compétitivité de nos entreprises : moins de matières et d'énergies utilisées, moins de pollutions et de déchets générés, moins de coûts et plus d'usages... et donc plus de bénéfices pour la collectivité ! »*

L'éco-conception est une démarche innovante qui se caractérise par l'intégration de critères environnementaux dès la phase de conception, ou de re-conception, d'un produit (bien ou service). **L'objectif est de réduire les impacts environnementaux tout au long de son cycle de vie mais aussi de préserver la qualité d'usage du produit et son niveau de performance.**

**En France, l'éco-conception reste encore faiblement déployée.**

■ **Une enquête réalisée par BVA** en 2010 à la demande de l'ADEME auprès de 400 entreprises, a permis d'identifier que :

- 20% d'entre elles intègrent systématiquement une démarche d'éco-conception,
- 13% commencent à intégrer la démarche,
- 29% sont intéressées mais ne sont pas passées à l'action faute de moyens techniques (outils, données), organisationnels et financiers,
- 38% ne sont pas intéressées ou ne se sentent pas concernées (pas de conception de produit).

■ **Une étude internationale récente démontre la rentabilité de l'éco-conception<sup>1</sup>**

Cette étude conduite en 2013 par le Pôle Éco-conception en France et l'Institut de développement de produits au Québec, avec de nombreux soutiens dont celui de l'ADEME, s'appuie sur une grande enquête auprès de 119 entreprises françaises, québécoises et européennes.

L'étude confirme que l'éco-conception est une solution « gagnant-gagnant » à la fois pour l'économie et l'environnement, sans impact négatif sur la rentabilité des entreprises.

Les principaux enseignements de cette étude montrent que :

- **plus la taille de l'entreprise est petite**, plus ses chances de rentabiliser ses actions d'éco-conception sont élevées,
- **pour 45% des répondants, l'éco-conception a un effet positif sur les profits** de l'entreprise,
- **la marge bénéficiaire des produits éco conçus est supérieure** à celle des produits conventionnels,
- il est fondamental que **le dirigeant de l'entreprise soit convaincu de l'intérêt de la démarche pour garantir son succès**,

---

<sup>1</sup> Les résultats complets de cette étude seront présentés lors du 3ème colloque national « Eco-conception, la fin de l'ère des pionniers, le début de la maturité » organisé par le Pôle éco-conception, l'ADEME et la CCI Saint-Etienne Montbrison, le jeudi 17 avril à la Cité du design de Saint-Etienne.

- pour une grande majorité d'entreprises, **la démarche d'éco-conception a généré** de multiples retombées positives : **amélioration de l'image ou de la notoriété** (86% des répondants), **augmentation de la motivation** ou de la fierté des employés, meilleure relation avec les clients, ou encore une plus grande capacité à développer de nouveaux produits.

■ En étendant le champ de la conception d'un produit aux enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux, la démarche d'éco-conception apporte des réponses aux multiples enjeux auxquels l'entreprise doit faire face, quelle que soit sa taille :

- maîtriser ses approvisionnements pour s'affranchir des tensions sur les matières premières et les ressources énergétiques fossiles,
- anticiper les réglementations pour garder sa place dans les marchés (REACH, ROHs, DEEE, affichage environnemental),
- maîtriser ses coûts complets de production et de mise sur le marché d'un bien ou d'un service,
- répondre aux nouvelles attentes de ses clients (fonctionnalité ou moindre impact des produits),
- assumer sa responsabilité en tant qu'acteur de la société et diminuer les impacts environnementaux et sociaux liés à son activité,
- disposer de données et de méthodologies fiables pour calculer les enjeux environnementaux des produits et communiquer en toute sérénité.

Pour démultiplier la démarche d'éco-conception au sein des entreprises, il reste de nombreux freins à lever, listés dans une feuille de route stratégique paru en Décembre 2012<sup>2</sup> :

- des freins technologiques, aux différentes étapes du cycle de vie du produit,
- des freins méthodologiques notamment pour certaines catégories de produits ou de données,
- des freins organisationnels dans l'entreprise et au sein de la chaîne de valeur,
- des freins économiques, sociologiques, culturels et politiques.

## Les enjeux environnementaux des produits

Tous les produits ont un impact sur l'environnement. Certains secteurs d'activité sont toutefois plus impactants que d'autres, comme l'alimentation, le logement et les transports, selon deux études portant sur l'évaluation des impacts environnementaux de la consommation des ménages, réalisées en 2005 par la Commission européenne<sup>3</sup> et en 2012 par l'ADEME<sup>4</sup>.

Par ailleurs, selon les données de consommation issues d'Eurostat<sup>5</sup>, l'impact environnemental total de la consommation finale de l'Europe des 27 doublerait entre 2005 et 2050 pour la plupart des indicateurs (destruction des ressources, réchauffement, destruction de la couche d'ozone, toxicité humaine, eco-toxicité aquatique et terrestre, oxydation photochimique, acidification, eutrophisation).

<sup>2</sup> Feuille de route stratégique recherche sur les produits procédés et services éco-conçus réalisée par l'ADEME en collaboration avec un groupe d'experts, disponible sur [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

<sup>3</sup> EIPRO/ "Analysis of life cycle environmental impacts related to the final consumption of the EU-25", 2005/EU

<sup>4</sup> « Analyse des impacts environnementaux de la consommation des ménages et des marges de manœuvre pour réduire ces impacts », 2012 Bio Intelligence Service pour l'ADEME

<sup>5</sup> Données de consommation issues d'Eurostat <http://epp.eurostat.ec.europa.eu>;

# Une réponse aux attentes des consommateurs

## Les entreprises et collectivités

L'évolution du Code des Marchés Publics en 2006, rendant obligatoire l'approche développement durable des achats et l'adoption du Plan National des Achats Durables par le gouvernement français en 2007, incitant les administrations à engager des démarches d'éco-responsabilité, ont permis d'enclencher et de structurer la dynamique des achats éco-responsables dans le secteur public.

Un réseau national « Commande Publique et Développement Durable » permet de partager des retours d'expériences et plusieurs guides d'achats éco-responsables pour certaines catégories de produits (papier, textiles...) sont disponibles.

Dans le secteur privé, de plus en plus d'acheteurs du tertiaire (banques, assurances, hôtels, ...) ou de grands donneurs d'ordre intègrent des critères environnementaux dans leurs achats.

Afin de faciliter la sensibilisation, l'appropriation et le passage à l'acte des acheteurs privés, par le déploiement d'une démarche d'achats responsables au sein de leur entreprise (PME ou grand groupe), l'ADEME a mis en ligne fin 2012 une boîte à outil d'achats éco-responsables.

## Les ménages

Selon la dernière enquête du CREDOC (janvier 2012)<sup>6</sup> sur les attitudes et comportements des français en matière d'environnement, les citoyens ont conscience de leur impact sur l'environnement. L'opinion semble réceptive à tous les leviers mis à disposition pour consommer de façon plus responsable : plus de 53% se disent prêts à consommer de manière plus respectueuse de l'environnement s'ils ont la certitude que les produits verts se vendent au même prix que leurs homologues classiques, même si seuls 4 % d'entre eux traduisent ces intentions en actes.

On note par ailleurs que la crise économique n'a pas enrayer la vente de la plupart des produits « durables ». L'agriculture biologique a progressé de 19% en termes de chiffre d'affaire depuis 2009 (une hausse due à l'augmentation des ventes et non à l'augmentation des prix). En induisant des réflexes d'économie budgétaire, la crise a favorisé le consensus des consommateurs sur la nécessité de se concentrer non seulement sur des biens moins coûteux mais aussi sur des produits essentiels, (durables, réparables, sur des circuits courts voire alternatifs (revente, partage, échange, location,...) et leur apportant des bénéfices personnels sur le plan sanitaire notamment.

Au-delà de l'aspect budgétaire, l'acheteur (citoyen ou entreprise) est de plus en plus sensible aux enjeux environnementaux et sanitaires des produits qu'il achète ; il se pose des questions sur les substances présentes dans le produit ou utilisées pour le produire, mais aussi sur les enjeux environnementaux locaux susceptibles d'avoir des répercussions sur sa santé ou la qualité de son cadre de vie (émissions polluantes, risque magnétique...).

Pour accompagner et aider le consommateur dans ses choix, l'ADEME met à disposition des guides pratiques : « [Consommez mieux](#) » et « [Les logos environnementaux sur les produits](#) ».

**De nouveaux produits sont conçus tous les jours : la démarche d'éco-conception peut donc permettre aux entreprises d'être précurseurs sur de nouveaux marchés et de répondre au plus près aux attentes des consommateurs (budget, santé, performance).**

**Par ailleurs, compte tenu du nouveau regard qu'elle permet de porter sur le produit, la démarche d'éco-conception peut susciter des innovations et de nouveaux axes de recherche et développement. Pour toute entreprise qui conçoit des produits et innove, l'environnement constitue un nouveau champ de créativité à explorer.**

---

<sup>6</sup> Enquête sur les attitudes et les comportements des français en matière d'environnement

# La dynamique régionale

**L'ADEME Bourgogne a su mobiliser l'ensemble des acteurs économiques, avec l'appui du Conseil régional de Bourgogne, autour de « Concevoir et innover en intégrant l'environnement en Bourgogne ».**

Depuis 2006, l'ADEME et le Conseil régional de Bourgogne accompagnent financièrement et techniquement les entreprises qui souhaitent intégrer cette démarche environnementale innovante. L'ensemble des filières industrielles de Bourgogne est concerné (mécanique, plasturgie, pierre...). Les filières bois et ameublement se sont engagées les premières dans la démarche au travers des **opérations « Ecodesign »**, pour lesquelles l'engagement de l'[UNIFA](#) (Union Nationale des Industries Françaises de l'Ameublement), du [Via](#) (Valorisation de l'Innovation dans l'Ameublement), et d'[Approvalbois](#) (Association pour la Promotion et la Valorisation du Bois) a été primordial.

En 2009, l'ADEME Bourgogne, avec l'appui de ses partenaires (Région, Etat et Oséo), a décidé d'engager une réelle stratégie sur l'écoconception en Bourgogne, notamment en créant **un centre de ressources en Eco-conception**, entièrement dédié à l'accompagnement des entreprises à chaque étape de leur projet. Il est hébergé au sein de [Bourgogne Innovation](#) (cellule régionale d'appui à l'innovation) où une chargée de mission développe un programme d'actions, avec le soutien technique et financier de l'ADEME Bourgogne.

Aujourd'hui, une animatrice, [Bénédicte DOLIDZÉ](#), aide les entreprises à construire leur plan d'action (pistes à explorer, verrous à lever, compétences et outils à associer) et à solliciter le recours à un ou des prestataires capables de l'accompagner.

Tout au long du projet, Bénédicte DOLIDZÉ assure un suivi, joue un rôle de "facilitateur", accompagne et/ou oriente les entreprises dans les différentes phases de leur projet. Elle assure également un rôle d'animation et d'appui à destination de l'ensemble des filières et des partenaires économiques.

En dehors de cet accompagnement individuel, l'ADEME Bourgogne, en partenariat avec le Conseil régional, soutient des **programmes collectifs portés par des filières**, comme la plasturgie et l'emballage.

## Un angle d'attaque plus économique développé depuis 2013 : l'éco-innovation

Les entreprises ont besoin d'innover pour gagner en compétitivité. La question est : pourquoi ne pas directement éco-innover, en prenant en compte de façon explicite les enjeux écologiques dans le processus d'innovation, pour encore plus de performance ? C'est l'enjeu de l'économie circulaire qui promeut un système économique et industriel sobre en carbone, en énergie et en matières premières, en minimisant les impacts sur l'environnement, basé notamment sur l'éco-conception des produits et services.

Depuis 2013, il a été décidé de lancer une communication engageante autour d'un slogan « Eco innovez, Gagnez en compétitivité » dans un premier temps destiné à mobiliser les « relais - partenaires économiques » (réseau environnement, innovation) pour asseoir la promotion et la détection des projets : lettre éditée par Bourgogne Innovation, réunion de sensibilisation des relais.



**L'ADEME Bourgogne a proposé d'axer l'année 2014 sur le thème de l'éco-innovation et a rassemblé l'ensemble des partenaires de Bourgogne Innovation autour de ce projet.** Bourgogne Innovation, avec l'aide de tous ses partenaires, déroule donc durant toute l'année un programme d'actions, de réflexions et de démonstrations sur l'efficacité de l'éco-innovation :

- **La promotion d'un nouvel outil financier : le « Conseil expert éco-innovation ».** L'ADEME Bourgogne a mis en place ce nouvel outil pour accompagner les entreprises, dans lequel Bourgogne Innovation joue le chef d'orchestre. Il a été pensé comme un dispositif simple, rapidement mobilisable pour toucher du doigt l'éco-innovation (valider une intuition, mûrir une idée, conduire une pré-faisabilité, lever des premiers verrous, gagner en méthode...) et aider les entreprises à percer sur une éco-technologie, un produit/service éco-innovant.
- **L'organisation d'un déplacement collectif gratuit pour aller au 3ème Colloque Eco-conception, 17 avril 2014 à la Cité du Design de Saint-Etienne organisé par le Pôle Eco conception.**

On notera que 2 projets bourguignons, exemples d'éco-conception réussie, y seront exposés : la jardinière « Mon Pré Vert » industrialisée par la [Société Jacquenet-Malin](#) (témoignage dans le dernier numéro de la lettre de BI) et le nouveau procédé de fabrication de composés organiques développé par le laboratoire [ICMUB de l'Université de Bourgogne \(primé à Pollutec en 2013\)](#).

- **La filière Agro-alimentaire s'engage dans un programme ambitieux.** L'ARIA Bourgogne a décidé de mobiliser et d'accompagner les acteurs de l'agro-alimentaire dans leurs stratégies globales d'amélioration de la performance environnementale de leurs produits. Au programme et à la carte, les entreprises de la filière pourront suivre des formations collectives ou personnalisées, être accompagnées dans la définition d'une stratégie produit/entreprise et dans les démarches d'éco-conception sur les aspects méthodologiques, techniques ainsi que sur les financements. Un appel à manifestation d'intérêt sera lancé au cours du premier semestre 2014 auprès des entreprises de l'agro-alimentaire en Bourgogne.
- **Des trophées régionaux,** relayés au niveau des 5 régions du Nord-Est. Le lancement est prévu lors de la semaine du développement durable du 1er au 7 avril 2014. Entreprises et laboratoires seront bientôt invités à y participer. L'intérêt principal est de mettre en lumière des produits, des services ou encore des technologies pour l'environnement développés en local.
- **Un mois de l'innovation dédié à l'éco-innovation** (septembre-octobre), avec de nombreuses manifestations élaborées avec l'ensemble de nos partenaires et une exposition consacrée aux produits régionaux éco-conçus.

**Et aujourd'hui les trois entreprises bourguignonnes sélectionnées dans cet APR National confirment ce dynamisme régional et assurent une belle vitrine à la Bourgogne !**

---

## L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la triple tutelle du ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, du ministère de l'Industrie, de l'Energie et de l'Economie numérique et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)